



## Oxivir Tb

HMIS		NFPA	Protection individuelle
Santé	0	0	None / Aucune / Ninguno
Risque d'incendie	0	0	
Réactivité	0	0	

Numéro de révision: 2

Date de révision: 2008-12-05

## 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PREPARATION ET DE LA SOCIETE/ENTREPRISE

**Nom du produit:** Oxivir Tb  
**MSDS #:** MS0200014  
**Code du produit:** 4277285, 4277293  
**Utilisation recommandée:** Désinfectant / Désodorisant / Assainissant.

**Producteur, importateur, fournisseur:**

Siège social aux États-Unis  
 JohnsonDiversey, Inc.  
 8310 16th St.  
 Sturtevant, Wisconsin 53177-1964  
 Phone: 1-888-352-2249  
 Adresse Internet pour les fiches signalétiques :  
 www.johnsondiversey.com

Siège social au Canada  
 JohnsonDiversey - Canada, Inc.  
 2401 Bristol Circle  
 Oakville, Ontario L6H 6P1  
 Phone: 1-800-668-3131

**Téléphone en cas d'urgence:** 1-800-851-7145 (U.S.); 1-651-917-6133 (Int'l)

## 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

**Aperçu des premiers secours**

Le produit ne contient aucune substance qui est considérée comme étant dangereuse pour la santé, à la concentration présente.

**Principales voies entree:** Contact avec les yeux. Contact avec la peau. Inhalation. Ingestion.  
**Contact avec les yeux:** Aucun à notre connaissance.  
**Contact avec la peau:** Aucun à notre connaissance.  
**Inhalation:** Aucun à notre connaissance.  
**Ingestion:** Aucun à notre connaissance.

## 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

**Composants Dangereux**

Composant(s)	CAS #	% en poids	DL50 Orale (mg/kg)	DL50 Cutanée	CL50 Inhalatoire
Peroxyde d'hydrogène	7722-84-1	0.1 - 1.5%	801	=2000 mg/kg	2 mg/L (4 h)

## 4. PREMIERS SOINS

**Contact avec les yeux:** Rincer abondamment à l'eau.  
**Contact avec la peau:** Rincer abondamment à l'eau.  
**Inhalation:** Les premiers secours ne sont pas nécessaires.  
**Ingestion:** Les premiers secours ne sont pas nécessaires.  
**Conditions médicales aggravées:** Aucun à notre connaissance.

## 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

**Moyen d'extinction approprié:** Poudre, eau pulvérisée, mousse, dioxyde de carbone.  
**Dangers spécifiques:** Sans objet  
**Risques Inhabituels:** Aucun à notre connaissance  
**Méthodes particulières d'intervention:** Aucune méthodes spéciale n'est requise

**Equipements spéciaux pour la protection des intervenants:** Comme pour tout incendie, porter un respirateur à air comprimé, MSHA/NIOSH (approuvé ou équivalent), ainsi qu'une combinaison complète de protection

**Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité:** Pas d'information disponible

## 6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

**Précautions individuelles:** Sans objet.  
**Méthodes de nettoyage:** Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Enlever avec un absorbant inerte. Balayer et déposer avec une pelle dans des récipients appropriés pour l'élimination. Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination. Terminer le nettoyage par un rinçage à l'eau.

## 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

### Manipulation:

A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. POUR UTILISATION COMMERCIALE ET INDUSTRIELLE SEULEMENT

### Stockage:

Protéger du gel. Conserver hermétiquement fermé dans un endroit sec, frais et bien ventilé. GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

## 8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### Mesures d'ordre technique:

Aucune ventilation particulière requise.

### Protection individuelle

<b>Protection des yeux:</b>	Aucune condition particulière dans les conditions normales d'utilisation.
<b>Protection des mains:</b>	Aucune condition particulière dans les conditions normales d'utilisation.
<b>Protection de la peau et du corps:</b>	Aucune condition particulière dans les conditions normales d'utilisation.
<b>Protection respiratoire:</b>	Aucune condition particulière dans les conditions normales d'utilisation.
<b>Mesures d'hygiène:</b>	A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

Composant(s)	CAS #	ACGIH	OSHA	Mexico
Peroxyde d'hydrogène	7722-84-1	1 ppm (TWA)	1 ppm (TWA) 1.4 mg/m <sup>3</sup> (TWA)	2 ppm (STEL) 3 mg/m <sup>3</sup> (STEL) 1.5 mg/m <sup>3</sup> (TWA) 1 ppm (TWA)

## 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

<b>État de la matière:</b> liquide	<b>Masse volumique apparente:</b> Pas d'information disponible
<b>pH:</b> 3	<b>pH de la solution diluée:</b> Pas d'information disponible.
<b>Aspect:</b> Solution aqueuse	<b>Densité gazeuse:</b> Pas d'information disponible
<b>Couleur:</b> Incolore	<b>Vitesse d'évaporation:</b> Pas d'information disponible
<b>Odeur:</b> Caractéristique	<b>Point/intervalle d'ébullition:</b> indéterminé
<b>Densité:</b> 1.01	<b>Point/intervalle de fusion:</b> indéterminé
<b>Densité:</b> 8.42 lbs/gal	<b>Température de décomposition:</b> indéterminé
<b>Teneur (%) en COV (composés organiques volatils):</b> 0.0% *	<b>Température d'auto-inflammation:</b> Pas d'information disponible
<b>Point d'éclair:</b> 200°F 93.3°C	<b>Coefficient de partage (n-octanol/eau):</b> Pas d'information disponible
<b>Solubilité:</b> complètement soluble	<b>Solubilité dans d'autres solvants:</b> Pas d'information disponible
<b>Viscosité:</b> Pas d'information disponible	<b>phosphore élémental :</b> 0.12% by w.t.

**Limites d'explosivité: inférieure:** indéterminés **supérieure:** indéterminé

\* - Titre 17, Code des règlements de la Californie, division 3, chapitre 1, sous-chapitre 8.5, article 2, Produits de consommation, sections 94508

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

<b>Stabilité:</b>	Le produit est stable
<b>polymérisation:</b>	Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.
<b>Produits de décomposition dangereux:</b>	Aucun raisonnablement prévisible.

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

<b>Toxicité aiguë</b>	Oral(e), Cutanée Estimée à un niveau supérieur à 5000 mg/kg.
<b>Information sur les composants:</b>	Voir la Section 3
<b>Toxicité chronique:</b>	Aucun à notre connaissance
<b>Effets spécifiques</b>	
<b>effets cancérogènes:</b>	Aucun à notre connaissance
<b>effets mutagènes:</b>	Aucun à notre connaissance
<b>Toxicité pour la reproduction:</b>	Aucun à notre connaissance
<b>Effets sur l'organe-cible:</b>	Aucun à notre connaissance

### Composants Dangereux

Composant(s)	CAS #	NTP	IARC	OSHA
Peroxyde d'hydrogène	7722-84-1		3	

## 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Information environnementales donnée non disponible

## 13. DISPOSAL CONSIDERATIONS

Ne pas contaminer l'eau, les aliments ou la nourriture pour animaux lors de l'entreposage ou de l'élimination de ce produit

### Déchets des résidus / produits non utilisés:

LES DÉCHETS INSECTICIDES - Respecter tous les règlements fédéraux, provinciaux, locaux .

### Entreposage des pesticides :

Entreposer le contenant d'origine dans un endroit non accessible par les enfants. Il est interdit de le mettre dans un site d'enfouissement ouvert. Ne pas réutiliser le contenant vide

### Entreposage des pesticides :

Les déchets des pesticides sont hautement dangereux. L'élimination inadéquate des pesticides excédentaires, des solutions à vaporiser et des eaux de rinçage usées constitue une violation des lois fédérales

### Éliminant du contenant :

Rincer le contenant trois fois (ou l'équivalent). Ensuite, le faire recycler ou reconditionner, ou le perforer et l'éliminer dans un site d'enfouissement sanitaire, ou le faire incinérer ou, si les autorités provinciales et municipales le permettent, le faire brûler. Dans ce dernier cas, éviter toute exposition à la fumée

## 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

DOT/TDG: S' il vous plait, consulter le document d'expédition pour les renseignements à jour sur le transport

## 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

### Inventaires internationales

Tous les éléments de ce produit sont énumérés dans les inventaires suivants: États-Unis (TSCA), Canada (DSL/NDL), Europe (EINECS/ELINCS/NLP), Australie (AICS), Corée (ECL), Philippines (PICCS), Nouvelle Zélande , Canada (DSL), Canada (NDL), Chine (IECSC), TSCA 12B.

### Réglementation des É.-U.

EPA Reg. No. : 70627-56

**Proposition 65 de la Californie:** Ils n'y a pas des ingrédients qui sont assujettis à la déclaration en suivant 'Proposition 65' de Californie

### CERCLA/ SARA

Composant(s)	CAS #	% en poids	CERCLA/SARA RQ (lbs)	Section 302, TPQ (kg)	Section 313
Peroxyde d'hydrogène	7722-84-1	0.1 - 1.5%		1000	

### Catégories de risque en vertu de la loi SARA, section 311/312

Immédiat	N
Différée	N
Feu:	N
Réactivité	N
Décompression soudaine	N

## 16. AUTRES INFORMATIONS

Cause de la révision: Sans objet

Préparé par: NAPRAC

Conseils supplémentaires: aucune

*AVIS AU LECTEUR: Ce document a été préparé de sources considérées techniquement sérieuses. Il ne constitue pas une garantie, énoncée ou tacite, de l'exactitude des renseignements ci-incluses. Les conditions actuelles d'usage et de maintenance sont hors du contrôle du vendeur. L'utilisateur doit s'assurer qu'il possède toutes les données en cours, en regard de son utilisation particulière et qu'il respecte tous les règlements fédéraux, des états, provinciaux et municipaux.*